

- ☑ Ambiance et qualité urbaine
- ☑ Environnement climatique

## ENJEUX EN QUELQUES MOTS

Traditionnellement, la conception des rues et des espaces urbains est pensée pour l'automobile. Celle-ci occupe les voiries et laisse peu de places aux autres usagers. De plus, « la circulation urbaine est à l'origine de 40 % des émissions de CO<sub>2</sub> et de 70 % des émissions d'autres polluants issus du transport routier » (Livre Vert, vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine, p.3.). Le nombre d'accidents de la route en ville progresse également chaque année. L'environnement urbain doit être accessible à tous et partagé, offrir des espaces de qualité, agréables à vivre et procurant un confort d'usage à l'ensemble des utilisateurs, quel que soit leur mode de déplacement.

Cela nécessite :

- des espaces publics diversifiés (commerces, logements, activités économiques) ;
- la conservation d'espaces de détente qui participent à la vie et à la mise en valeur du quartier et du paysage urbain ;
- des bâtiments innovants, performants et économes en énergie.
- la maîtrise des risques sanitaires liés à la pollution de l'air, à la circulation, au bruit ;
- la prévention des risques majeurs (technologiques et naturels) ;
- la garantie d'un confort visuel, acoustique, thermique et olfactif aux usagers.

### Qu'est-ce que...

#### ...La démarche HQE - Aménagement ?

C'est une démarche qualité qui s'appuie sur les normes ISO 14001 et ISO 9001 et qui vise la réalisation d'opérations intégrées à leurs territoires, dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble du cycle de vie, sont les plus maîtrisés possible et favorisent le développement économique, social et la qualité de vie. Elle cherche à conjuguer les exigences économiques, sociales et environnementales, en proposant un référentiel composé de deux éléments indissociables : une approche thématique, pour analyser le site et définir les objectifs du projet d'aménagement durable, et un Système de Management de l'Opération.

#### ...La démarche HQU® (Haute Qualité d'Usage) ?

C'est une démarche qui vise à prendre en compte l'ensemble des comforts d'usage (la qualité demandée par l'utilisateur, la qualité prévue et programmée par les décideurs, la qualité produite par les réalisateurs du projet, la qualité perçue par l'utilisateur) dès l'origine d'un projet de construction ou d'aménagement. Le développement de l'accueil, du confort et de la sécurité pour tous est donc au cœur de la démarche HQU®.

## PRÉCONISATIONS

- **L'espace public et les espaces extérieurs privés** sont des lieux de vie collectifs, des espaces de rencontre citoyenne qui doivent être conviviaux. Prendre en compte le confort climatique (végétation pour protéger des vents dominants, limiter le coefficient d'albédo des revêtements de sol), visuel et olfactif (choix des essences d'arbres par exemple...). Prévoir des équipements adaptés, un mobilier urbain minimal.
- **Le choix des matériaux, des végétaux et des formes urbaines pour améliorer le confort climatique** : Une diminution de l'intensité des îlots de chaleur urbains (ICU) est possible lorsqu'on a recours notamment pour les revêtements des espaces publics à des matériaux réfléchissants et/ou clairs, caractérisés par des albédos élevés. Une densification des quartiers économiques prenant en compte les ICU est possible si l'on préserve des espaces ouverts végétalisés et des aérations naturelles (orientation des rues).
- **Favoriser le rafraîchissement naturel avec des espaces aux surfaces perméables, végétalisées et des plans d'eau**. Les surfaces perméables participent à la diminution des ICU par la présence de l'eau, les échanges thermiques liés à l'évapotranspiration, l'ombrage saisonnier des infrastructures. Certaines activités disposent d'une surface importante pour la végétalisation (toiture, façades).
- **Le piéton** trop souvent oublié au sein de l'espace public doit être intégré dans une politique de mobilité. « Pour renforcer l'attrait et la sûreté de la marche et du vélo, les autorités locales et régionales devraient faire en sorte que ces modes soient pleinement pris en compte dans l'élaboration et le suivi des politiques de mobilité urbaine. » (Livre Vert de la Commission européenne, Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine, p.6). La marche facilite la communication, elle joue un rôle important dans la qualité de vie des villes, dans l'activité économique et dans la sociabilisation des individus.
- **L'évolution dans le temps** de l'espace public doit être intégrée dès sa conception. Celui-ci sera amené à évoluer, voire à changer totalement, la réversibilité est essentielle.

FICHE  
TECHNIQUEn°2  
suiteCONFORT D'USAGE DES ESPACES PUBLICS  
ET PRIVÉS

## Exemples de bonnes pratiques

• **L'auberge de Jeunesse de Dunkerque** : Ce bâtiment répond aux normes environnementales et va au-delà en intégrant qualité de confort d'usage et d'accessibilité. C'est un bâtiment HQE qui compte 86 chambres toutes adaptables pour recevoir des personnes en situation de handicap. De plus, 24 d'entre elles sont spécialement conçues pour les personnes à mobilité réduite.

Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/RBPBU%20Auberge%20de%20Jeunesse%20Dunkerque.pdf>

• **Le Parc Technologique du Grand Lyon** (commune de Saint-Priest) est une zone d'activités qui offre un confort d'usage pour les employés, avec la mise en place d'un Plan de déplacements interentreprises, et de multiples services : crèche, restauration, salles de réunion, etc. C'est aussi un lieu de verdure et de détente pour les personnes vivant à proximité. Un guide de balade : le Guide des balades champêtres à la Porte des Alpes (Grand Lyon, 2010) a été édité.

• **Toiture végétalisée pour la réduction des îlots de chaleur : Toronto (Canada)** : En vertu du nouveau règlement, au moins 20 % de la surface de chaque toiture des nouvelles tours de bureaux, d'appartements, ainsi que les édifices industriels et les écoles devront être recouverts de végétaux.

Source : Ville de Toronto



Le Parc Technologique du Grand Lyon. Un parc au cœur de la nature accessible à tous. Aménagement SERL. Source : Parc technologique de Lyon /IRISBUS, Réalisation EUROPARC, Saint-Priest, 2008

## Pour en savoir plus

- Cahier technique AEU<sub>2</sub> Ambiances urbaines.
- Site du CEREMA et guide sur les espaces publics (CERTU).
- Commission des communautés européennes, Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine, Livre Vert, Bruxelles, 2007, 25p.
- CRIDEV, Présentation synthétique de la démarche HQU© (Haute Qualité d'Usage) et de la mission A.M.U. (Assistance à Maîtrise d'Usage), décembre 2008, 10p.
- Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, Guide pour l'aménagement de voiries et d'espaces publics accessibles, Mai 2012, 42p.
- Nicolas Soulier, Reconquérir les rues, Paris, 2012, 256p.
- OCDE, Forum International des Transports, Piétons : sécurité, espace urbain et santé, rapport de synthèse, 20p.
- Vincent Renaud, Fabrication et usages des écoquartiers français, Éléments d'analyse à partir des quartiers de Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes), 2012, 460p.
- Les îlots de chaleur urbains - Répertoire de fiches connaissance - IAU Île-de-France - novembre 2010.
- Boutefeu, E., « Végétaliser les villes pour atténuer les îlots de chaleur urbains » - Techni-Cités n°129- mai 2007.